

## **Motion 1829**

### **Une brigade anti-criminalité pour protéger l'ordre public**

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève  
considérant :

- que certains quartiers de Genève (les Eaux-Vives, les Pâquis, etc.) sont envahis par les trafiquants de stupéfiants, ce qui suscite à juste titre la colère des habitants ;
- que, dans le même temps, les actes de violence commis sur le domaine public sont en augmentation, tant en nombre qu'en intensité ;
- que la police, dans son organisation actuelle, ne parvient pas à faire face à cette situation nouvelle ;
- que le dispositif mis en place par le passé, notamment celui de la Task Force Drogue, n'est plus suffisant ;
- que, pour faire face à une criminalité nouvelle, il faut mettre en place des moyens nouveaux,

invite le Conseil d'Etat

à renforcer l'effectif de la police judiciaire affecté à la lutte contre le trafic de stupéfiants et la criminalité de rue.